

CA BiB92
18 février 2010 à Boulogne

Présents : Sophie AURIOL, Nadeige BOUVARD, Florence GODE, François GOUYON, Françoise MARCHAND, Sophie PERUSSON, Dominique SIMEON et Pascal VISSET.
Présents également : Corinne SPINELLI et Tony DI MASCIO (au titre de la commission jeunesse et du projet de conservation partagée jeunesse Ile-de-France).

Excusés : Héloïse COURTY, Catherine DUPOUEY.

1. Bilan sur ce qui était à faire

A FAIRE	QUI ?	BILAN
Contact commission BD pour plaquette	Pascal	Contact pris avec Guylaine Bureau – indications données : même type de document que pour <i>Lire ce délire</i> (cf. notes ci-dessous)
Envoi des coordonnées des directeurs de bibliothèques de BiB92 à Nadeige	Pascal	Fait
Contact avec bibliothèques pour reprendre la commission animations	Nadeige	Fait – réunion menée le 11/02/2010 à Boulogne
Précision du montant prévu pour rémunérer Camille à Pascal	Nadeige	260 € nets
Etude des moyens de payer Camille	Pascal	Recherches effectuées par Camille + avocat de sa connaissance – un chèque serait le plus simple

→ Décisions :

- réalisation de la plaquette pour commission BD : oui – format de diffusion PDF
- paiement de Camille LE LANN par chèque simple : oui

Ordre du jour

1. Retour sur le RV au Conseil Général

- avons rencontré Mme Danièle FLAVIER (actuelle directrice Culture CG92), M. Stéphane KUTNIAK (un de ses remplaçants) et Isabel PUGNIERE-SAAVEDRA ;
- subventions : gérées et attribuées par un service qui gère l'ensemble des équipements et structures culturelles – toujours pas consensus atteint pour les questions de critères à revoir ; Isabel doit nous fournir la liste des critères utilisés pour les bibliothèques ;
- dossier de demande de subvention / rapport annuel : le document n'est pas adapté aux bibliothèques municipales mais la demande d'un dossier unique émane du président du CG92 – le document reste à modifier et à adapter aux bibliothèques publiques ;
- position du CG92 sur l'impossibilité de financements croisés de plusieurs collectivités après la réforme territoriale : les vœux 2010 de Nicolas Sarkozy au monde de la culture ont dissipés ce risque (http://www.elysee.fr/download/?mode=press&filename=100107-discours-Voeux_culture.pdf).
- hypothèse de travail du CG92 : développer les contrats d'objectif avec les bibliothèques (et les communautés d'agglomérations) : objectif de renforcer les liens et d'établir de réels partenariats ;
- financement : aider mieux mais pas aider plus ; contexte budgétaire difficile, recettes en baisse ;
- gros projet culturel du CG92 : la Vallée de la culture – aide du privé sollicitée ;
- les élus s'interrogent sur la politique du livre et de la lecture publique du CG92 : projet de groupe de travail mêlant bibliothèques, maisons d'écrivains, libraires... en vu d'un soutien, pas nécessairement une aide ;
- projet de cartographie des aides distribuées par le CG92 aux structures de lecture publique (pilote : Isabel PUGNIERE-SAAVEDRA) qu'elles soient communales ou associatives ;

actuellement, 40 bibliothèques, dont 34 communales et le reste entre bibliothèques d'hôpital et associatives ;

- institution d'un centre du livre à Saint-Cloud – fusion des bibliothèques départementales qui dépendent des Archives 92 (projet : d'ici 5 à 8 ans) ;
- proposition de BiB92 de subventions sur projets mettant en jeu plusieurs bibliothèques ou plusieurs collectivités : le CG92 recevra les propositions de projet ;
- proposition de BiB92 d'une étude sur les pratiques culturelles dans le 92 liées aux bibliothèques : pas de financement des études de la part du CG92 - il existe un département des études et prospectives au CG92 : proposition de projet à transmettre au CG92 ;-

2. Bilan de la réunion conservation partagée jeunesse du 10/02 et de la réunion avec la commission animations du 11/02

- résumé rapide :

1. Les projets de documents cadres

- conventions pour Région / Départements et Départements / communes : très peu contraignantes ;
- les conventions visent surtout à amener les bibliothèques de conservation des fonds jeunesse à mettre en pratique, autant que faire se peut, les « bonnes pratiques » de base en termes de conservation et à assurer aux collections conservées au titre du projet un traitement au moins aussi bon que les autres collections de l'établissement ;
- les projets de conventions sont en cours de validation par le comité de pilotage.

2. Principes de fonctionnement

- le MOTIF se charge de récupérer les lots d'ouvrages devant être distribués d'un département à l'autre : les lots à destination d'un département donné seront tous réunis dans une bibliothèque / lieu de dépôt de ce département ;
- les déplacements des collections au sein d'un même département seront assurés par les collectivités elles-mêmes sans passer par le MOTIF ;
- calendrier des déplacements des collections : une période annuelle de x semaines sera déterminées ;
- l'évaluation de l'activité du service rendu et assuré sera effectuée par le MOTIF sous forme d'un rapport annuel d'activité ;
- question de la place de la DRAC au sein du comité de pilotage : voix consultative ?

3. Valorisation du projet

- le MOTIF souhaite réaliser un mini film promotionnel autour d'une ou plusieurs animations réalisées autour des fonds jeunesse : demander au CA de BiB92 si des animations de ce type sont prévues ;
 - projet d'un dépliant de communication autour de la conservation partagée jeunesse duquel pourront être repris des éléments objectifs pour rédiger des notes de présentation aux élus au moment de la signature des conventions.
- vote du CA pour donner délégation à Corinne SPINELLI et Tony DI MASCIO pour représenter BiB92 au sein du comité de pilotage ;
- y a-t-il des projets d'animations pour la valorisation des fonds de littérature jeunesse ? Montrouge en avril et Châtenay-Malabry en octobre (François et Florence contactent Catherine SAS).

3. MOTIF : impact des horaires d'ouverture sur les usages

- demande du MOTIF de témoignages de bibliothécaires concernés par des extensions d'horaires notables et dont le cas pourrait être intégré à un corpus étudié : Meudon (dimanche). Antony (dimanche + nocturne) a mis en place des indicateurs de suivis intéressants. Catherine et Dominique pourront contacter Catherine MOSCOVITZ.

4. Préparation de l'AG

- faire voter à nouveau le changement de nom en BiB92 ;
- faire élire un nouveau bureau + nouveau président et un nouveau CA ;
- annonce des projets et journées 2010 ;
- penser à détailler ce contenu de l'AG dans la convocation ;
- l'ordre du jour sera :
 - * rapports moral et financier ;
 - * rapports des commissions ;
 - * nouveaux tarifs : proposition (question des communautés d'agglomérations) ;
 - * projets 2010
 - * présentation du projet de conservation partagée jeunesse par Corinne et Tony (+ diffusion de la liste des bibliothèques déjà participantes) ;
 - * présentation des matinées de formation / d'échange « jeunesse » par Corinne et Tony ;

5. Nouveaux statuts et renouvellement du Bureau (dont présidence à faire voter en AG)

- nouveau nom de l'association : BiB92
- dévolution des biens en cas de dissolution : décision sera prise en AG extraordinaire,
- stipuler en tête des nouveaux statuts : statuts modifiés avec dates → se renseigner auprès de la sous préfecture pour savoir quand les statuts originels ont déjà été modifiés,
- mention du quorum de l'assemblée générale simple : idem AG extraordinaire,
- règlement intérieur pour cotisation : sur proposition du Trésorier.

6. Projets 2010

- * les matinées de formation jeunesse avec Tony Di Mascio / Corinne Spinelli : Nadeige coordonne avec eux ;
- * la suite sur le 2.0 sous forme d'ateliers : pourra avoir lieu à Boulogne (pôle multimédia, 15 postes, jeudi ou vendredi matin) ; Nadeige demande à Camille de contacter la responsable de la commission multimédia (Ville d'Avray) pour organiser les ateliers ;
- * organisations de matinées de rencontre et d'échange sur thèmes divers : Nadeige et Sophie P. préparent un calendrier et des thèmes à aborder pour une présentation lors de l'AG ;

7. Journée de rencontre avec des élus – avec FNCC

- la journée de rencontre bibliothécaires / élus / DAC-DG... sur la place de la médiathèque dans la ville en collab avec FNCC (contact déjà pris) ;
- la FNCC se serait orientée sur un séminaire pour élus autour de la lecture publique – ce qui n'est pas exactement le projet que BiB92 souhaitait mettre en place ;
- projet BiB92 : discours de professionnels sur l'importance et la place des médiathèques dans la ville et les territoires et échange avec des élus ;
- pistes envisagées : Thierry GIAPPICONI (BM Fresnes), Marie-Christine JACQUINET (Viroflay), Catherine CLEMENT (DAC Argenteuil) ; Simone FAULHABER (élue culture Viroflay), élus culture de Rennes ou Nancy ;
- autres participants envisagés : membre de l'observatoire des pratiques culturelles, un élu du conseil régional, du conseil général ?
- plan envisagé de la session :
 1. Présentation générale
 2. Interventions de bibliothécaires
 3. Interventions d'élus
 4. Table ronde : (thème à définir ?)
- avis du CA de BiB92 : journée ou demi-journée ouverte aux élus des collectivités du 92 non membres de la FNCC et aux bibliothécaires (question de quels agents : directeurs, adjoints, chefs de sections, tous agents ?) ;
→ Contacts : François peut contacter Thierry GIAPPICONI et Catherine CLEMENT ;
Les autres membres du CA voient de leur côté rapidement si des collègues pourraient être envisagés outre ceux mentionnés.
→ Message à la FNCC : Sophie P. signale que les contacts avec FNCC doivent passer par M. Alain ROUXEL (membre FNCC) et Mme Simone FAULHABER (Vice-Présidente FNCC).

Projet de message à la FNCC (serait envoyé depuis le compte bib92.asso) :

Nous vous contactons suite aux différents échanges relatifs au projet de journée d'étude consacrée aux médiathèques et visant à faire intervenir ensemble professionnels des bibliothèques ou de la culture et élus des collectivités.

Le souhait de notre association est de proposer un espace d'échange et d'interventions croisées sur le thème de la place, de la fonction et de l'avenir des médiathèques dans les villes / communautés / métropoles / territoires. Dans cette perspective, nous envisageons une (demi)journée organisée comme ceci :

- intervention de deux (ou plus) professionnels (directeur de bibliothèque, DAC),
- intervention de deux (ou plus) élus (maire, adjoint à la culture),

- table ronde (thème : l'avenir / perspective des médiathèque, à la croisée des fonctions ; culturel, éducatif, social, économique...).

Concernant le lieu où pourrait se tenir cette (demi)journée, divers critères peuvent être envisagés : l'accessibilité, les locaux disponibles (qualité, confort, espace) et la possibilité de visiter une médiathèque récente et intéressante relativement aux questions abordées.

Le public auquel nous souhaitons adresser cette journée se compose des élus du département des Hauts-de-Seine et des collègues bibliothécaires.

Nous avons appris que ce projet avait été discuté au sein de la FNCC : quelles sont les réflexions qui ont été menées de votre côté ?

Si la FNCC se montre intéressée, peut-être une réunion préparatoire entre les représentants de BiB92 et de la FNCC pourrait-elle avoir lieu afin de déterminer :

- les orientations générales de la journée (thème, intervenants, durée, organisation),
- les questions d'ordre logistique (lieu, accès, repas),
- la question des frais d'organisation.

Destinataires envisagés : M. ROUXEL, Mme FAULHABER

CC : Nicole DAZY, Philippe LAURENT

A FAIRE	QUI ?	QUAND ?
Contacteur commission BD pour plaquette PDF	Pascal	Dès que possible
Chèque à Camille LE LANN	Pascal	Immédiat
Préparer l'AG du 25		
- envois des convocations	Pascal / Françoise	Le plus vite possible
- rapports moral / financier	Pascal / Françoise	
- demander rapports aux commissions	Pascal / Françoise	
- préparer statuts à voter et nouveaux tarifs	Pascal	
Programme des matinées échange à présenter à l'AG	Sophie P / Nadeige	Immédiat puis transmission à Pascal
Formations jeunesse à présenter à l'AG	Corinne / Tony	D'ici à l'AG
Préparer présentation conservation partagée jeunesse pour l'AG	Corinne / Tony	D'ici à l'AG
Préparation ateliers 2.0 : contact Camille LE LANN pour travail avec commission multimédia	Nadeige	Dès que possible
Contacteur Catherine SAS du MOTif pour animations jeunesse à filmer	François / Florence	Immédiat
Contacteur Catherine MOSCOVITZ pour étude horaires / usages	Catherine / Dominique	Immédiat

Prochain CA : 2010, 10h, bibliothèque de

ASSEMBLEE GENERALE

→ Prévues le 25 mars 2010 à la bibliothèque d'Antony à 10 heures

ANNEXES

Note sur le projet de plaquette pour la commission BD

1. Message de Guylaine Bureau :

Transitant par Boulogne, votre mail demandant des précisions au sujet d'une bibliographie sélective pour le comité bd a fini par nous parvenir. Vous trouverez en pièce jointe les souhaits et les questions restées en suspens lors de la dernière AG de l'association. Un modèle identique (ou même principe) que la brochure "lire ce délire" nous conviendrait parfaitement !

Merci à vous de vous préoccuper de ce projet qui fait parti des vœux de la commission Bd depuis pratiquement sa création (soit plus de 15 ans).

Bien cordialement. Actuellement le comité est accueilli par la Médiathèque de St-Cloud pour la troisième année consécutive. Contact : Madame Bureau et/ou Madame Ziegler. **Guylaine Bureau (Saint-Cloud)**

2. Projet publication pour commission BD :

Bibliographie sélective du comité BD / bipsud.

Depuis sa création, le comité de lecture de bandes dessinées de Bipsud aimerait proposer à ses lecteurs une bibliographie papier des meilleurs albums de l'année.

Bipsud avait proposé de prendre à sa charge la création d'une maquette et d'une couverture informatique mise ensuite à la disposition des équipements participant au comité. Un visuel commun réaffirmerait le travail de coopération mis en place par l'association.

Pour avancer sur le sujet, un calibrage avait déjà été effectué (nombre de lignes pour chaque critique, nombre de critiques supposées...).

Serait il possible de remettre ce projet en route ?

Des questions restaient en suspend : possibilité d'inclure des reproductions de couverture (droits négociés ?), sur la couverture, pour chaque critique ?

Présentation :

Titre / série/ Tome

Auteur (s)

Editeur / Collection / année

Résumé : 5 lignes

Avis critique : 1 ligne environ

Exemple :

Cicatrice (Orbital, vol. 1)

Sylvain Runberg (sc) Serge Pellé (ill.)

Dupuis (Repérage), 2007

Caleb Swany est le premier humain à rejoindre l'ODI, organisme chargé d'assurer la paix interplanétaire. Quelques années plus tôt, ses parents, pionniers de l'intégration de la terre à la confédération, sont morts dans un attentat anti-confédération.

Le scénario, original, explore d'une part l'histoire personnelle de Caleb, de l'autre la difficulté de ses missions diplomatiques. Les dessins, très beaux, sont pleins d'imagination.

Note sur la question du paiement de Camille Le Lann

1. Message de Camille :

J'ai profité de mes vacances pour me pencher sur la question.

Je n'arrivai pas à accéder au détail de l'association sur le site de bib92 donc je vous transfère ces éléments de réponses, vous seul pourrez trancher.

Parmi les différents conseils que j'ai recueilli, voici ce que j'ai obtenu :

J'ai notamment eu l'avis d'un membre de ma famille Me Olivier Moussa. Comme j'avais peu d'éléments à lui fournir concernant Bib92 il m'a donné deux réponses possibles. Au niveau du paiement tout dépend du statut de l'association. Si c'est une association type loi 1901 un simple chèque suffit si on décide de déclarer simplement dans ses comptes mais de manière suffisamment détaillée (sachant que le compte-rendu peut constituer une preuve), le tout étant de ne pas faire de paiement obscur. Je ne suis pas membre de l'association donc il n'y a rien de dangereux à me rémunérer. Sinon, je pourrais vous fournir une facture mais comme je ne suis ni travailleur indépendant ni profession libérale il faudrait passer par la rédaction d'un contrat de travail à durée déterminée avec mention de la durée de l'intervention et feuille de paye.

De mon côté j'ai demandé des informations à l'URSSAF pour savoir si je pouvais avoir un statut de travailleur indépendant facilement (comme je gagnerai moins que le seuil de 4000€ environ par an, je n'aurai pas de cotisations à verser). A ce jour, je n'ai toujours pas eu de réponses.

Au niveau des ressources humaines de ma ville, ils recommandent de payer ma prestation comme une prestation de conférence (pas besoin de passer par un guichet intermittent). Si besoin ils me feront une autorisation de cumul d'emploi stipulant que l'association Bib 92 avait besoin de mes services sur un point particulier sachant que la rétroactivité de ce genre de choses est un peu superfétatoire. Il s'agit d'un cumul d'emploi à caractère public donc je peux exercer des activités de formation ou d'enseignement avec l'accord de ma hiérarchie et l'idée de payer des cotisations notamment via les statuts de travailleur indépendant ou autre serait un peu redondant avec mon statut.

Je ne vois pas d'inconvénients au chèque emploi associatif si ce n'est qu'il revient au final plus cher pour votre association.

Bref, voici ce que j'ai récolté pour vous.

En attendant d'avoir de vos nouvelles, je vous souhaite une bonne année 2010.

Cordialement,

Le message de Cécile MOSCOVITZ relatif à l'étude sur les horaires d'ouverture

-----Original Message-----

From: Cécile Moscovitz cecile.moscovitz@lemotif.fr

To: Pascal Visset <pascal.visset@sceaux.fr>, nadeige.bouvard@clamart.fr

Date: Mon, 15 Feb 2010 14:02:01 +0100

Subject: Re: <aucun objet>

Mesdames, Messieurs,

Lorsque nous nous étions réunis au MOTif le 20 octobre dernier, au titre du comité de pilotage que vous avez bien voulu constituer à notre demande — et nous vous en remercions encore une fois —, nous étions convenus que le MOTif effectue une étude concernant l'impact des horaires d'ouverture sur les usages.

Jean-François Jacques (Thèkè-conseil) a accepté de m'assister à la maîtrise d'ouvrage d'une telle étude et a rédigé le compte rendu de la réunion du 25 janvier, compte rendu joint au présent mail. Notre conseil scientifique est composé de Mme Gaudet et/ou M. Evans, M. Démay, M. Lahary, M. Perrin, M. Utard, et se réunira à la fin du mois de mars.

Aurez-vous la possibilité de me faire part de vos remarques d'ici la mi-mars ? Je pourrais alors en faire part à la prochaine réunion.

Grâce à votre collaboration, nous avons pu enrichir les données transmises par la DLL, notamment sur ce sujet des horaires. Mais pourrais-je vous demander de me fournir des informations précises et éventuellement commentées sur telle ou telle bibliothèque de vos territoires qui, du point de vue des horaires d'ouverture corrélés à tout type de profil (zones, taille de l'équipement, spécialisation, etc.), vous semble constituer un cas intéressant à porter à notre connaissance? Ainsi pourrions-nous constituer un corpus pertinent de bibliothèques à étudier.

En vous souhaitant bonne réception de ce compte rendu, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération. Cécile Moscovitz